

A.G. INVESTISSEMENTS
Société à responsabilité limitée au capital de 863.860 euros
Siège social : 2 Rue de la Potière 51450 BETHENY
440 201 192 RCS REIMS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 1^{ER} JUIN 2026

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 décembre 2025**

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 220.404,05 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	220.404,05 €
Distribution de dividendes	198.687,80 €
Soit un dividende de 2,30 € par part	
Le solde.....	21.716,25 €
étant affecté en totalité compte "autres réserves"	

Le paiement des dividendes sera effectué ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 198.687,80 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

	Dividendes	Dividendes par titre	Revenus éligibles à la réfaction
31 décembre 2024	221.148,16 €	2,56 €	221.148,16 € à 40 %
31 décembre 2023	250.519,40€	2,90 €	250.519,40 € à 40 %
31 décembre 2022	221.148,16 €	2,56 €	221.148,16 € à 40 %

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 1^{ER} JUIN 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

A.G. INVESTISSEMENTS

Société à responsabilité limitée au capital de 863.860 euros

Siège social : 2 Rue de la Potière 51450 BETHENY

440 201 192 RCS REIMS

ACTIF - PASSIF

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2025

Pour copie certifiée conforme
Le gérant

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL AG INVESTISSEMENTS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		2 rue de la Potière 51450 BETHENY		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		4 4 0 2 0 1 1 9 2 0 0 0 1 8		Néant ☐		*	
						Exercice N clos le, 31/12/2025	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
						Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	111 278	AU		111 278
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS	1 143 818	CT	195 440	948 378
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH		BI		
	TOTAL (II)			BJ	1 255 096	BK	195 440
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	57 327	BY		57 327
		Autres créances (3)	BZ	182 649	CA		182 649
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	1 307 042	CE	102 527	1 204 514
		Disponibilités	CF	103 802	CG		103 802
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH		CI		
	TOTAL (III)		CJ	1 650 822	CK	102 527	1 548 294
	Frais d'émission d'emprunt (IV)		CW				
	Primes de remboursement des emprunts (V)		CM				
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation* (VI)		CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	2 905 918	1A	297 967	2 607 950
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an		
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL AG INVESTISSEMENTS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 863 860.....)			DA	863 860	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	86 386	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	1 116 624	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	220 404	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	2 287 274	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	210 499	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	9 026	
	Dettes fiscales et sociales			DY	75 621	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Instrument financier à terme			D1		
	Autres dettes			EA	25 528	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	320 676		
Écart de conversion passif et différences d'évaluation* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 607 950		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	155 963
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

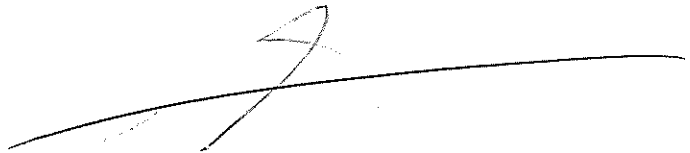
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

A.G. INVESTISSEMENTS

Société à responsabilité limitée au capital de 863.860 euros
Siège social : 2 Rue de la Potière 51450 BETHENY
440 201 192 RCS REIMS

ANNEXES **BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2025**

Pour copie certifiée conforme
Le gérant

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a loop and a vertical stroke crossing it, followed by a long horizontal line extending to the right.

Annexe

 Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL AG INVESTISSEMENTS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 2 607 951 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 220 404 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.

Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste Immobilisations en cours, avances et acomptes ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes Produits exceptionnels et Charges exceptionnelles.

Changement de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel

Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Suppression de la technique de transferts de charges

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport	111 279			111 279
– Matériel de bureau et informatique, mobilier				
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	111 279			111 279
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	1 143 818			1 143 818
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	1 143 818			1 143 818
ACTIF IMMOBILISE	1 255 097			1 255 097

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 239 977 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>			
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	57 328	57 328	
<i>Autres</i>	182 649	182 649	
<i>Capital souscrit – appelé, non versé</i>			
Charges constatées d'avance			
<i>Charges constatées d'avance</i>			
Total	239 977	239 977	

Produits à recevoir

	Montant
<i>Clients – factures à établir</i>	16 124
<i>Divers – produits à recevoir</i>	179 226
Total	195 350

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 863 860,00 euros décomposé en 86 386 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

 Notes sur le bilan

Charges à payer

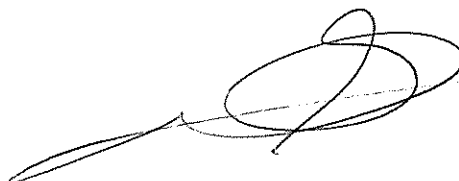
	Montant
Honoraires NP	9 026
Total	9 026

A.G. INVESTISSEMENTS

Société à responsabilité limitée au capital de 863.860 euros
Siège social : 2 Rue de la Potière 51450 BETHENY
440 201 192 RCS REIMS

COMPTE DE RESULTAT **BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2025**

Pour copie certifiée conforme
Le gérant

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the left.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AG INVESTISSEMENTS						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	739 953	FH		FI	739 953	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	739 953	FK		FL	739 953	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions* (9)					FP		
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					FI		
	Autres produits (1) (11)					FQ	5	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	739 958
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	64 360	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	13 481	
	Salaires et traitements*					FY	363 036	
	Cotisations sociales (10)					FZ	284 177	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * (14) - dotations aux dépréciations					GA	
							GB	
		Sur actif circulant : dotations et dépréciations *					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					GI		
	Autres charges (12)					GE	35	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	725 091
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	14 867	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	239 565	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	37 856	
	Reprises sur dépréciations					GM	16 992	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Produits de cessions d'immobilisations financières					G2	8 132	
Total des produits financiers (V)						GP	302 547	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	53 716	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	10 858	
	Différences négatives de change					GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	64 574	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	237 972	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	252 840	

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SARL AG INVESTISSEMENTS										Néant ☐ *	
										Exercice N	
Produits exceptionnels (7) (VII)										HD	
Charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	32 436
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1 042 506
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	822 102
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	220 404
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières								HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *								HP	
		- Crédit-bail immobilier								HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)								HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2	170 032
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5									
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	
	(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles	A8		Dont cotisations facultatives Madelin	A10		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de comerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)								HS		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :								Exercice N		
									Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N		
									Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

A.G. INVESTISSEMENTS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2025

Siège social : 31 C Rue Duruy – 51100 REIMS
Bureaux : 11 Rue Gaston Boyer – 51100 REIMS
marianne.raymond@diapason-auditconseil .fr
www.diapason-auditconseil.fr



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Première application du règlement ANC 2022-06 » de l'annexe des comptes annuels concernant la première application de la réglementation relative à la modernisation des états financiers.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les postes participations et produits financiers, ainsi que produits d'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à REIMS, le 21 mai 2026

Le Commissaire aux comptes

SAS DIAPASON AUDIT ET CONSEIL

Signé par Marianne Raymond
Le 21 mai 2026

DIAPASON
AUDIT & CONSEIL

doc_Gla7
tx_wrV0v52vxw4y

Marianne RAYMOND

Bilan Passif – transition

	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé...)	863 860	863 860
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale	86 386	86 386
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 116 625	1 225 448
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	220 404	112 325
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	2 287 275	2 288 019
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (Ibis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)		
DETTES (I)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	210 499	263 982
Emprunts et dettes financières diverses		14 215
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 026	8 855
Dettes fiscales et sociales	75 622	32 589
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	25 529	7 984
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	320 676	327 625
Ecarts de conversion et différence d'évaluation – passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	2 607 951	2 615 644
(1) Dont à moins d'un an (a)	155 963	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat – transition

RESULTAT COURANT avant impôts (I–II+III–IV+V–VI)		252 840	121 178
	31/12/2025	31/12/2024	
Produits exceptionnels (VII)			427
Charges exceptionnelles (VIII)			6 432
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII–VIII)			-6 005
Participation des salariés aux résultats (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)	32 436	2 848	
Total des produits (I+III+V+VII)	1 042 506	910 006	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	822 102	797 681	
BENEFICE OU PERTE	220 404	112 325	
(1) Y compris :			
– Redevances de crédit–bail mobilier			
– Redevances de crédit–bail immobilier			
(2) Dont produits concernant les entités liées			
(3) Dont intérêts concernant les entités liées			

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL AG INVESTISSEMENTS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 2 607 951 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 220 404 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.

Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste Immobilisations en cours, avances et acomptes ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes Produits exceptionnels et Charges exceptionnelles.

Changement de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel

Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Suppression de la technique de transferts de charges

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport	111 279			111 279
– Matériel de bureau et informatique, mobilier				
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	111 279			111 279
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	1 143 818			1 143 818
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	1 143 818			1 143 818
ACTIF IMMOBILISE	1 255 097			1 255 097

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 239 977 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>			
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	57 328	57 328	
<i>Autres</i>	182 649	182 649	
<i>Capital souscrit – appelé, non versé</i>			
Charges constatées d'avance			
<i>Charges constatées d'avance</i>			
Total	239 977	239 977	

Produits à recevoir

	Montant
<i>Clients – factures à établir</i>	16 124
<i>Divers – produits à recevoir</i>	179 226
Total	195 350

Dépréciation des actifs

 Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Honoraires NP	9 026
Total	9 339